

CEEAC
La Commission



ECCAS

CELEBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTE

- 07 AVRIL 2025 -

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), à travers Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, se joint ce jour au reste du monde, plus particulièrement à ses Etats Membres et à l'Organisation Mondiale de la Santé, afin de célébrer la Journée Mondiale de la Santé ce 7 avril 2025, date à laquelle la Constitution de l'OMS est entrée en vigueur le 7 avril 1948 et rendez-vous annuel pour sensibiliser sur un thème spécifique qui reflète un domaine prioritaire. C'est aussi l'occasion de lancer des programmes de sensibilisation à long terme.

Cette année, le thème proposé par l'OMS est : "**UNE BONNE SANTE A LA NAISSANCE POUR UN AVENIR PLEIN D'ESPOIR**". A travers ce thème, l'OMS rappelle que *la santé de la mère et du nourrisson constitue le pilier des familles et des communautés en bonne santé ; contribuant ainsi à assurer un avenir plein d'espoir pour tous.*

En effet, il faut relever que selon le rapport de l'OMS (atlas 2022)¹, en Afrique subsaharienne, environ 390 femmes pour 100 000 naissances vivantes perdront la vie pendant l'accouchement d'ici à 2030. Cette estimation est cinq fois supérieure à la cible des Objectifs de Développement Durable (ODD) fixée pour 2030 visant à passer le taux mondial de mortalité maternelle à moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Notre sous-région à travers la Commission de la CEEAC a fait de la Santé l'une de ses priorités².

De ce fait, la célébration de la Journée Mondiale de la Santé cette année est l'occasion de se remémorer les avancées multiples en matière de santé publique ayant contribué à l'amélioration de la qualité de vie de nos populations.

Ainsi, au titre des contributions de Partenaires Techniques et Financiers pour un système de santé résilient dans l'espace CEEAC, la Commission a bénéficié de deux financements de la Banque Mondiale. Il s'agit du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (**REDISSE IV**) et du Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique (**SWEDD+**).

Le Projet REDISSE IV, qui tire vers sa clôture, a contribué grandement à renforcer les capacités des pays en matière de détection, de surveillance et de la riposte contre les maladies dans la sous-région, dont les 1ères victimes restent souvent les femmes et les enfants, car très vulnérables.

Quant au Projet SWEDD+ sa thématique cadre bien avec celui de la Journée Mondiale de la Santé 2025 « une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir », car il vise

¹ Publié le 1^{er} décembre 2022

² Plan Stratégique Indicatif à Moyen Terme 2020-2025, adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement B.P. 2112 Libreville -GABON - Tél. : (+241) 011 44 47 31 (+241) 011 44 47 34 - Courriel : commission@ceeac-eccas.org

à accroître l'utilisation des services de santé afin de renforcer la prise en charge de qualité en terme de santé sexuelle, maternelle, néonatale, infantile et adolescente ; de renforcer les capacités des agents de santé pour avoir un personnel qualifié à tous les niveaux, mais surtout au plus proche de la population, c'est-à-dire au niveau communautaire. Tout ceci permettant de contribuer à la réduction du taux de mortalité des femmes à l'accouchement et de la mortalité infantile.

Il faut ajouter que l'Organisation de la Santé de l'Afrique Centrale (OSAC), Institution Spécialisée de la CEEAC en cours de démarrage, représente également une opportunité pour l'accompagnement des Etats membres dans la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies sanitaires pour atteindre les objectifs de la Santé pour tous en Afrique Centrale, particulièrement en termes de Santé Sexuelle et Reproductive. La Commission de la CEEAC travaille ainsi en collaboration avec l'**AUDA-NEPAD** qui finance et appuie les actions de ce secteur en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour cette thématique.

C'est pourquoi, la Commission de la CEEAC à travers cette déclaration lance un vibrant appel à l'endroit des Gouvernements de ses Etats membres ainsi que tous les acteurs du domaine de la Santé pour mutualiser davantage les efforts et les moyens afin d'améliorer la santé de la mère et du nourrisson de sa région, assurant ainsi la bonne santé des générations futures.

Qu'un accent soit mis sur :

- l'égalité et justice sociale car il est important de garantir que tous les enfants, indépendamment de leur origine socio-économique, aient accès à des soins de santé de qualité dès la naissance ;
- l'éducation et sensibilisation afin que les communautés prennent conscience de l'importance de la santé préventive et des soins appropriés dès les premiers jours de la vie ;
- la collaboration interdisciplinaire avec les autres secteurs que sont l'éducation, le bien-être social pour promouvoir un environnement sain pour les nouveau-nés, mais également les finances afin de favoriser la mise en œuvre de nos politiques.

En nous rappelons d'un fait crucial : "**CHAQUE VIE EST PRECIEUSE ET LA SANTE A LA NAISSANCE EST UN DON QUI MERITE D'ETRE CELEBRE ET PROTEGE**".

**Département de la Promotion du Genre,
du Développement Humain et Social**